

bellerive
DOSSIER DE PRESSE

**DE L'ENTRÉE DE L'AGGLOMÉRATION
AU CŒUR DE VILLE**





**L'aboutissement de plusieurs années de travaux
et de transformation du cœur de ville.**

INVITATION

La Ville de Bellerive-sur-Allier a le plaisir de vous convier à l'inauguration des nouveaux aménagements de l'avenue de Vichy et de la place de la Source intermittente.

**Samedi 12 septembre 2026
à 11 h 30**

**Rendez-vous
place de la Source intermittente
à Bellerive-sur-Allier.**

Cette inauguration marquera l'aboutissement d'un ensemble d'opérations engagées depuis 2022 pour rénover la principale entrée de l'agglomération depuis l'autoroute, améliorer les déplacements, requalifier les espaces publics et renforcer le cœur de vie de Bellerive-sur-Allier.

Déroulement de la cérémonie :

11h30

RDV place de la Source (au niveau du Kiosque)

11h45 - 12h15

Déambulation sur le marché
et la place de la Source intermittente,
au rythme de la Banda de la Société musicale.

12h15 – 13h

Discours

13h

Vin d'honneur



DE L'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION AU CŒUR DE BELLERIVE

Le 12 septembre 2026, la Ville de Bellerive-sur-Allier inaugurerait un ensemble d'aménagements réalisés entre l'une des principales entrées de l'agglomération, l'avenue de Vichy et la place de la Source intermittente, l'un des lieux de vie historiques de la commune. Cette opération comprend la requalification de l'avenue de Vichy et de son prolongement par l'avenue de la République, la rénovation des ronds-points Boussange et République ainsi que la transformation de la place de la Source intermittente.

Les travaux ont porté à la fois sur les réseaux souterrains, la chaussée, les trottoirs, les déplacements cyclables et piétons, la végétalisation, les aménagements paysagers et la mise en valeur de l'eau, marqueur fort du territoire. Ils ont également permis de réorganiser durablement la circulation sur cet axe très fréquenté. L'inauguration réunira ainsi plusieurs objectifs complémentaires : améliorer les déplacements, le cadre de vie et l'attractivité du centre de Bellerive-sur-Allier.



L'AVENUE DE VICHY, PRINCIPALE ENTRÉE DE L'AGGLOMÉRATION

Longue de 1,8 kilomètre, l'avenue de Vichy est l'axe le plus long de Bellerive-sur-Allier. Elle constitue également l'une des principales entrées de la commune et de l'agglomération pour les véhicules arrivant de l'autoroute A71. La rénovation de l'avenue a débuté en juin 2022. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes afin de maintenir autant que possible les accès aux habitations, aux commerces et aux établissements situés le long de l'axe.

La première partie du chantier a concerné les réseaux. Elle a été suivie par les travaux d'assainissement, puis par la rénovation de la voirie, des trottoirs et des aménagements cyclables et paysagers.

Les travaux ont progressivement avancé depuis le rond-point Boussange jusqu'au pont Jacques-Chirac. La dernière étape a porté sur l'avenue de la République et le rond-point République, avec la réalisation des enrobés définitifs en avril 2025.

LE COÛT DE L'OPÉRATION

La rénovation de l'avenue de Vichy représente un investissement de 3 675 353,65 € HT, soit 4 408 823,56 € TTC. Ce montant comprend la maîtrise d'œuvre et les différents travaux nécessaires à la réalisation du projet : voirie et réseaux divers, aménagements paysagers, fontainerie, maçonnerie, charpente bois et réseaux. Il intègre également les études et missions techniques liées à l'opération.

4,41 M€ TTC investis pour la rénovation de l'avenue de Vichy.

Du travail invisible...

Avant la transformation visible de l'avenue, une part importante du chantier s'est déroulée sous la chaussée.

Les réseaux aériens ont été enfouis et plusieurs réseaux souterrains ont été renouvelés ou modernisés : électricité, éclairage public, gaz, eau potable, eau thermale et assainissement.

La présence de nombreuses canalisations, parfois implantées à des emplacements différents de ceux qui avaient été identifiés, a nécessité plusieurs adaptations du calendrier et du plan de circulation. La mise en séparatif du réseau d'assainissement et le remplacement des conduites d'eaux thermale, potable et usée ont notamment représenté une part importante de cette première phase.

Ces interventions étaient indispensables avant la réfection de la chaussée et la réalisation des nouveaux aménagements de surface.

À des implications plus directes

Une piste cyclable sécurisée et séparée de la chaussée a été aménagée le long de l'avenue de Vichy.

Elle s'inscrit dans la continuité des itinéraires cyclables de l'agglomération vichyssoise et permet de rejoindre les liaisons existantes vers les berges de l'Allier, le pont Jacques-Chirac et la route de Charmeil. Le projet présenté dès 2022 prévoyait de réduire la place d'une circulation exclusivement automobile et de mieux sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons.



Une limitation du trafic des poids lourds

En juin 2024, la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes a été interdite sur l'avenue de Vichy, sauf pour la desserte locale.

Le 9 janvier 2025, cette interdiction a été étendue à l'ensemble des axes entrants de la commune. La réglementation précédente concernait uniquement les véhicules de plus de 7,5 tonnes. Cette mesure vise à limiter le trafic de transit, à réduire les nuisances pour les riverains et à préserver les chaussées et les bâtiments situés le long des axes concernés.

Et plus pérennes !

Le volet environnemental a été intégré au projet dès sa conception. Il repose sur une plus grande place accordée à la végétation, à l'eau et aux déplacements non motorisés.

Les aménagements ont notamment été conçus autour de plusieurs principes :

Renforcer la présence des arbres et des espaces plantés ;

Choisir des végétaux adaptés au site et peu consommateurs d'eau ;

Limiter les surfaces entièrement minérales ;

Favoriser, selon les secteurs, l'infiltration de l'eau dans les sols (notamment photo sur la place de la Source intermittente) ;

Réduire les effets des fortes chaleurs ;

Intégrer l'eau dans le traitement paysager de l'entrée de ville.

La nature, la végétation, les sols drainants et la réduction des îlots de chaleur figuraient parmi les orientations inscrites dans le cahier des charges initial du projet.



Toujours vigilant, le cas de l'allée Baugnies

Au cœur du chantier, le coût exorbitant du marché pour installer une tonnelle au croisement de l'avenue de Vichy et de l'allée Baugnies (250 000 €), a poussé la collectivité à trouver des solutions internes.

Résultat ? Grâce à l'habileté et la créativité des services, une nouvelle tonnelle, faite maison, symbolise désormais l'entrée du golf, pour un coût total dix fois inférieur.



LES RONDS-POINTS

Les ronds-points Boussange et République, situés aux deux extrémités de l'avenue de Vichy, ont également été rénovés dans le cadre de l'opération. Ils sont les marqueurs de début et de fin de cet axe central, il aurait été inconcevable de ne pas leur offrir le même traitement qu'au reste de la route.

Le rond-point Boussange

Situé à l'entrée de Bellerive-sur-Allier depuis la route de Gannat et l'autoroute A71, le rond-point Boussange a été réaménagé autour d'une nouvelle fontaine et d'un traitement paysager renouvelé. Les plantations aménagées autour du point d'eau permettent de mieux intégrer le giratoire dans son environnement et de marquer l'entrée dans la commune.



Le rond-point République

Le rond-point République assure la liaison entre l'avenue de Vichy, l'avenue de la République, l'avenue Fernand-Auberger et le pont Jacques-Chirac. La chaussée et les abords ont été rénovés. Le rond-point accueille désormais une fontaine et des structures métalliques évoquant le mouvement de l'eau et les vagues. L'eau est le trait d'union entre ces deux marqueurs forts !





LA PLACE DE LA SOURCE INTERMITTENTE !

La transformation de la place de la Source intermittente constitue le second grand volet de l'opération inaugurée le 12 septembre. Le chantier a débuté en novembre 2024. Il avait pour objectif de réorganiser la place autour de trois fonctions principales : l'accueil du marché et des commerces, les déplacements et la vie quotidienne du quartier.

Recréer un cœur de vie dynamique

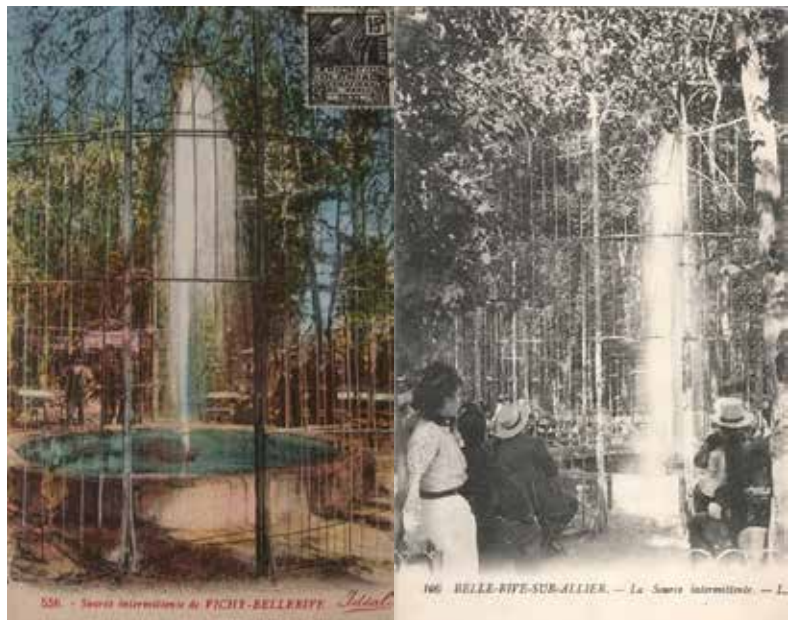
La nouvelle organisation de la place permet de mieux accueillir le marché de la Source, les producteurs et les commerçants. Une nouvelle halle protège une partie des étals et accompagne le fonctionnement du marché. Le marché de la Source se tient les mardis et samedis, de 8 heures à 13 heures. Il rassemble notamment des producteurs locaux et des commerçants proposant des produits frais, de saison ou issus de circuits courts. La place a également été conçue pour faciliter les cheminements piétons, créer des espaces de rencontre et permettre l'accueil d'animations. Elle conserve sa fonction commerciale tout en renforçant sa place dans la vie quotidienne des habitants. La Source intermittente constitue l'un des principaux éléments du patrimoine naturel et historique de Bellerive-sur-Allier.



Un rappel de l'Histoire

Située à environ 110 mètres de profondeur, elle jaillit naturellement, sans dispositif mécanique. Elle figure parmi les rares geysers naturels d'Europe. En octobre 2025, une nouvelle pierre monumentale a été installée sur la place. Ce bloc de granit local, extrait de la carrière des Malavaux, à la sortie de Cusset, pèse près de 2,5 tonnes. La pierre a été percée afin de permettre le passage du jet de la Source. Au fil du temps, les dépôts naturels de soufre et d'ocre viendront progressivement la teinter.

Cette installation rappelle l'ancienne pierre de la Source tout en l'intégrant dans le nouvel aménagement de la place. C'est en quelque sorte, un clin d'œil à l'histoire thermale de la commune.



Un investissement pour la place et sa nouvelle halle

Les marchés de travaux consacrés à l'aménagement de la place de la Source intermittente et à la création de la nouvelle halle représentent un montant de :

2 237 644,09 € HT,
soit **2 685 172,91 € TTC.**

L'opération a été répartie en 13 lots, comprenant notamment le terrassement et la voirie, les espaces verts et le mobilier, le gros œuvre, la charpente métallique, l'étanchéité, les menuiseries, l'électricité, la plomberie et les équipements sanitaires.

2,69 M€ TTC de marchés de travaux pour l'aménagement de la place et la création de la halle.





RUE DE VICHY





PLACE DE LA SOURCE INTERMITTENTE

